



Protocole Sanitaire de reprise d'activité (COVID 19) Accueil Collectif de Mineurs [soir] GOINCOURT

Le présent protocole est réalisé par le Centre Social Rural La Canopée, dans le respect des gestes barrières face à l'épidémie du COVID-19. Il vient en complément des règlements intérieurs et permet de préciser les modalités propres à chaque Accueil Collectif de Mineurs afin d'accueillir au mieux les enfants tout en respectant un maximum de sécurité auprès de vos enfants et de nos équipes.





Protocole Sanitaire de reprise d'activité (COVID 19) **Accueil Collectif de Mineurs [soir]** **GOINCOURT**

Dispositions pour les familles :

- Préinscription écrite obligatoire avant la présence de l'enfant.
- Dans la mesure du possible, indiquer l'heure de départ du ou des enfants de la même famille afin de permettre un départ échelonné et ainsi éviter les affluences.
- Port du masque obligatoire pour le parent venant chercher son enfant.
- Une seule personne sera autorisée à rentrer au sein de l'accueil afin d'en contrôler le flux.
- Aucun parent n'aura accès aux salles d'activités. L'accueil des parents se fera à l'extérieur ou devant la porte de la cantine en cas de pluie. Si un parent est déjà présent à l'intérieur, il vous est demandé d'attendre à l'extérieur afin de respecter une distance = un parent à la fois.
- Il est demandé à chaque parent de se munir de son propre stylo afin de signer le cahier.

-
- Il est demandé à chaque parent de prendre la température de son/ses enfant(s) chaque jour et de surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.
 - Tout enfant ayant de la fièvre ne sera pas accueilli.
 - Il vous est demandé de vêtir votre/vos enfant(s) de telle manière qu'ils puissent être autonomes (éviter les lacets si l'enfant ne sait pas les faire...).
 - Il vous est demandé de donner à votre enfant un sac (à sa taille) afin que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (goûter, doudous, etc.) individuellement.
 - **Il est demandé à chaque parent de fournir le goûter et une bouteille d'eau ou gourde à son enfant dans son cartable.**

Mis à disposition des parents :

- Gel hydroalcoolique à l'accueil si besoin.



Protocole Sanitaire de reprise d'activité (COVID 19) **Accueil Collectif de Mineurs [soir]** **GOINCOURT**

Dispositions pour les enfants :

- On se dit bonjour de loin sans se toucher.
 - Affichage ludique à destination des enfants.
 - Port du masque OBLIGATOIRE pour les enfants de 6 ans ou plus selon le protocole sanitaire et le cadre de fonctionnement. Le masque doit être fourni par la famille.
 - Le soir, les enfants maternelles et élémentaires seront accueillis dans la même salle.
-
- Prise de température si besoin (soir) 38° est la température de vigilance.
 - Lavage des mains régulièrement avec de l'eau et du savon.
 - Les enfants passent aux toilettes par groupe (maternelle / et par classe chez les primaires).
 - On tousse ou on éternue dans son coude ou dans un mouchoir.
 - On utilise un mouchoir à usage unique et on le jette.
 - Mise à l'écart (dans une autre pièce) de tout enfant montrant des symptômes sous la surveillance d'un adulte, dans l'attente qu'il soit récupéré immédiatement par l'un de ses parents.
-
- Les manteaux et sacs sont rangés à leur porte manteau.
 - Lors des déplacements les enfants ne se donneront pas la main.
 - « La distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de moins de six ans de groupes différents à compter du niveau 2. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les mineurs d'un même groupe, que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. Pour les mineurs de six ans et plus, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos, entre les encadrants et les mineurs ainsi qu'entre les mineurs quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre mineurs d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives. A compter du niveau jaune, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents. Si la configuration des salles (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les mineurs. »

Mis à disposition des enfants :

- Savon
- Essuie-main à usage unique (en papier)
- Mouchoirs jetables
- Un verre individuel pour boire





Protocole Sanitaire de reprise d'activité (COVID 19) **Accueil Collectif de Mineurs [soir]** **GOINCOURT**

Dispositions pour l'équipe :

- Saluer sans se serrer la main ou sans se faire la bise, on se salue de loin.
 - Port du masque obligatoire.
 - Pour sa propre protection, le port de la visière est recommandé.
 - Distance de sécurité entre chaque animateur et cela même sur le temps de pause/repas.
 - Lavage de mains régulier à l'aide d'eau et de savon avant et après passage aux toilettes, à table, à l'arrivée au centre le soir ...
-
- Mise à disposition d'une toilette à destination de l'équipe.
 - Nettoyage des salles chaque jour.
 - Nettoyage et désinfection des sanitaires chaque jour.
 - Aérer les espaces de travail, salle d'activités (idéalement en permanence si le temps le permet ou 15 mn toutes les heures et à chaque fois que vous sortez de votre salle avec le groupe).
 - Maintenir dans la mesure du possible les portes des salles ou des bureaux ouvertes afin de limiter les points de contact. ATTENTION, les portes coupe-feu restent fermées.
-
- Isoler un enfant montrant des symptômes et suivre le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, ne pas le remettre sur le groupe (38° est la température de vigilance). Si température dépassée, il est préconisé d'installer l'enfant à l'écart et de reprendre la température une demi-heure après afin d'en informer les parents si la température persiste.
 - Utilisation des gants seulement pour changer ou soigner un enfant. Se laver les mains ou réaliser une friction hydroalcoolique après avoir ôté ses gants.
 - Avant chaque goûter : pour la distribution des goûters aux enfants, se laver les mains à l'eau et au savon [+ gel hydroalcoolique].
 - Pour la signature du cahier chaque soir = il est demandé aux parents d'avoir son propre stylo, sinon demander aux parents de faire une friction avec du gel hydroalcoolique. L'animatrice qui fait signer doit se laver les mains après chaque manipulation ou utiliser du gel hydroalcoolique.
-
- Les activités proposées devront permettre la stricte observation des consignes sanitaires et notamment le respect des gestes barrières. Peuvent ainsi être organisées au sein des accueils des activités de loisirs et des activités éducatives favorisant les apprentissages.
 - Tous les jeux et/ou livres (à usage unique) seront désinfectés et/ou mis de côté pendant 24h après utilisation.
 - ¼ heure du conte chaque soir : le livre manipulé seulement par l'animatrice est mis à l'écart après utilisation.

- Les espaces de jeu (dînette, poupée, bibliothèque, voitures, lego, kaplas,...) sont autorisés mais dans le respect des consignes sanitaires.

Mis à disposition de l'équipe :

- Gel hydroalcoolique (cela ne doit pas remplacer le lavage des mains avec du savon)
- Gants à usage unique (à utiliser si besoin de changer / soigner un enfant)
- Savon
- Essuie-main à usage unique (en papier)
- Masque
- Produit désinfectant + Rouleau essuie-tout à usage unique

Mesures organisationnelles :

Nous devons respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique afin d'éviter tout risque.

Le port du masque dans toutes les parties communes est obligatoire ;

« Le port du masque est un complément des gestes barrières mais ne peut se substituer au respect des différentes mesures dont les règles de distanciation physique. »

Il vous est demandé de respecter même dans vos déplacements au sein de la structure une certaine distance entre chaque personne.

Il vous est demandé de désinfecter chaque jour, les objets manipulés et les surfaces de et dans votre bureau (bureau, téléphone, pot à stylo, ordinateur, clavier d'ordinateur...).

« Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur. »

Les horaires de pause (café, cigarette...) seront échelonnés pour éviter les rassemblements.

Aucune pause ne sera prise devant le CSR La Canopée même à l'heure d'arrivée ou de départ afin d'éviter le blocage de la circulation.

Il faut se laver les mains avant et après utilisation de la cafetière et bouilloire.

Il vous est demandé de nettoyer après chaque passage votre tasse, verre, assiette...

Pour le personnel cantine du mercredi et/ou vacances : la blouse devra être changée chaque jour.

Les enfants à table seront placés en appliquant dans la mesure du possible la distanciation entre chaque enfant, chaque groupe et animateurs tout en excluant le face à face.

Chaque enfant sera servi à table et ne pourra pas circuler dans le réfectoire de la cantine.

L'eau sera servie par les animateurs, qui auront chacun leur broc afin d'éviter la manipulation par différentes personnes et/ou enfants.

Les serviettes seront lavées chaque mercredi.

Sur les temps vacances, les serviettes seront lavées une fois par semaine et rangées dans des sacs nominatifs (au nom et prénom de l'enfant).

Pour le dortoir mercredi et/ou vacances : Les lits seront nominatifs. Le linge de lit devra être changé chaque mercredi et sur les temps vacances chaque semaine.

Il vous sera demandé de rester chez vous en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (fièvre, toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter votre médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15).

Vous devrez fournir au CSR La Canopée un arrêt de travail.